

## Master de médecine légale et médecine sociale



INSTITUT DE RECHERCHE  
INTERDISCIPLINAIRE  
SUR LES ENJEUX SOCIAUX  
SCIENCES SOCIALES,  
POLITIQUE, SANTÉ

### Journée d'actualité

Avec le soutien de :



Centre national de  
Ressources et de Résilience

## Estimation d'âge des adolescents migrants

Dans de nombreux pays, les autorités judiciaires sont conduites à estimer l'âge d'adolescents se présentant comme mineurs afin de les considérer effectivement comme tels, ou au contraire de rejeter leurs déclarations et de les traiter judiciairement comme adultes. Pour l'évaluation de la minorité, la loi française prévoit la pratique d'évaluations sociales pluridisciplinaires. Si le recours aux examens médicaux ne doit pas être une pratique judiciaire de premier recours, les magistrats font encore appel à des médecins pour déterminer l'âge de ces adolescents en 2020. Les conclusions des experts ont des conséquences lourdes au plan individuel. Selon les recommandations du Haut conseil de santé publique (2014), le médecin doit se prononcer sur la compatibilité entre l'âge allégué et l'âge estimé et le doute doit profiter à l'intéressé (code civil, art. 388). Qu'en est-il en pratique, sur le terrain ? Cette journée d'actualité est destinée à rassembler des acteurs concernés par l'estimation, médicale et non médicale, de l'âge des adolescents migrants.

**Lundi 30 mars 2020 à Bobigny**

**Amphithéâtre Paracelse, bâtiment Léonard de Vinci, Campus de Bobigny  
1, rue de Chablis – 93000 Bobigny**

Journée ouverte aux étudiant.e.s, internes, médecins, chercheurs, membres d'associations, professionnel.le.s et toute personne intéressée par les questions abordées

Entrée libre sur inscription préalable avant le 21 mars à : [patrick.chariot@aphp.fr](mailto:patrick.chariot@aphp.fr)

Comité d'organisation : Thierry Baubet, Lisa Carayon, Patrick Chariot

Accueil des participants à partir de 9 heures

### Introduction

- 9h30 *Nathalie Charnaux*, directrice de l'UFR Santé, Médecine et Biologie Humaine, Université Paris 13  
Message de *Jean-Pierre Rosenczveig*, magistrat honoraire, membre du bureau du Conseil national de la protection de l'enfance

### 1. Droit et justice

- 10h Le juge des enfants et la demande de protection des adolescents migrants. *Emmanuelle Deleris*, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, tribunal pour enfants de Bobigny
- 10h20 Les réponses pénales au défi des adolescents migrants. *Luc Salen*, procureur de la République adjoint, tribunal judiciaire de Bobigny
- 10h40 Défendre les droits des adolescents migrants. *Laurence Roques*, avocate au Barreau du Val-de-Marne

Discutante, *Lisa Carayon*, maîtresse de conférences en droit, Université Paris 13, Bobigny

11h30 Pause

### 2. Evaluations

- 11h45 Pratiques d'estimation médicale de l'âge des adolescents à des fins judiciaires. *Céline Buchaillet* et *Annie Soussy*, médecins légistes, CHI Créteil
- 12h05 Que répondre aux demandes judiciaires d'estimation médicale de l'âge chez les adolescents ? *Patrick Chariot*, médecin légiste, Université Paris 13, Bobigny
- 12h25 De rêves et de papiers ; évaluations non médicales. *Rozenn Le Berre*, ex-éducatrice, journaliste, autrice

Discutant, *Thierry Baubet*, psychiatre, Université Paris 13, Bobigny

13h15 Déjeuner

### 3. Accueil et accompagnement

- 14h Evaluation de l'âge des mineurs étrangers isolés : étude sur une parole inaudible. *Lisa Carayon* et *Arthur Vuattoux*, maître(sse) de conférences, Université Paris 13, Bobigny
- 14h20 Infomie, une plate-forme d'information pour un meilleur accompagnement. *Aurélie Guitton*, Coordinatrice de la plateforme nationale InfoMIE, Paris
- 14h40 L'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes considérés ni comme mineurs ni comme majeurs. *Priscilla de Corson*, chargé de Plaidoyer et *Mélanie Kerloc'h*, psychologue, Médecins Sans Frontières – Mission France, Pantin

15h10 Pause

- 15h25 Prise en charge des mineurs non accompagnés en pédopsychiatrie. *Mathilde Zerr* et *Morgan Juppín*, psychiatres, Maison des adolescents – CASITA, Service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital Avicenne et Université Paris 13, Bobigny

Discutant, *Patrick Chariot*, médecin légiste, Université Paris 13, Bobigny

### Conclusion

- 16h30 *Nathalie Lequeux*, Coordonnatrice juridique, Défenseur des Droits, Paris

17h Fin de la journée